



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.530**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-31739- DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SÛRE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE ✓ LÉGALITÉ</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - INFORMATION DU
CONSEIL**

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaiet Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente a été lu et approuvé



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Mission Environnement et Risques Majeurs
AR 04 42 28 07 76

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/10/13

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

Nomenclature : 8.8 Environnement

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - INFORMATION DU CONSEIL

Mes Chers Collègues,

Conformément à la loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, « dans les collectivités de plus de 50 000 habitants, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation ».

Le document qui vous est présenté aujourd'hui, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, décrit sous une forme synthétique la situation de la collectivité au regard des cinq finalités citées à l'article L110-1 du code de l'environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce document analyse, au regard des cinq finalités :

- les politiques publiques, les orientations et les programmes,
- les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Cet exercice a été déjà réalisé en 2011 et en 2012, c'est pourquoi le rapport 2013 s'attache à analyser les évolutions de ces dernières années sur la base du choix de certains indicateurs, en mettant en valeur certaines actions menées par la Ville en 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation de la Ville d'Aix-en-Provence en matière de développement durable.

2013.530 - INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - INFORMATION DU CONSEIL

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION ADJOINTE ENVIRONNEMENT URBAIN & HYDRAULIQUE

Direction Environnement et Risques Majeurs

**RAPPORT SUR LA SITUATION
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Octobre 2013

SOMMAIRE

Introduction et méthodologie	3
<u>1ère partie : Des actions et programmes qui intègrent les finalités du développement durable</u>	4
I- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	5
II- Préservation de la biodiversité – protection des milieux et des ressources	9
III- Épanouissement de tous les êtres humains	16
IV- Cohésion sociale – Solidarités entre territoires et entre générations	19
V-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	21
<u>2ème partie : La collectivité exemplaire et responsable</u>	23
I- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	24
II- Préservation de la biodiversité – protection des milieux et des ressources	26
III- Épanouissement de tous les êtres humains	27
IV- Cohésion sociale – Solidarités entre territoires et entre générations	27
V-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	29

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 Juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle 2 » dispose que **« dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. »**.

Le décret 2011-687 du 17 Juin 2011 et la circulaire d'application du 3 août 2011 sont venus préciser le contenu et les modalités de présentation du rapport, présentation faite par l'exécutif préalablement au débat sur les orientations budgétaires.

Cette obligation s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens. C'est aussi l'occasion d'inscrire la démarche développement durable au cœur des politiques et des réalisations, dans une perspective d'amélioration continue

La situation de la collectivité est décrite au regard des *cinq finalités du développement durable* citées à l'article L110-1 du Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Au regard de ces cinq finalités, le rapport comprend deux parties : un **volet territorial** dressant le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire communal, et un **volet interne à la collectivité** présentant le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement des services, et des activités. Il s'appuie sur le « *cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable* ».

Le rapport 2013 n'a pas l'ambition d'analyser de manière exhaustive l'ensemble des programmes, des politiques publiques et des activités menées par notre collectivité. Il est prioritairement axé sur les évolutions 2010 - 2013 et les faits marquants qui apparaissent les plus significatifs de l'engagement de la collectivité dans une démarche de développement durable.

Il a été réalisé en interne sur la base des rapports 2011 et 2012, des bilans d'activités et autres documents disponibles, et des données fournies par les différents services

1ère partie : Des actions et programmes qui intègrent les finalités du
développement durable

I- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Quelques repères :

→ L'année 2012 et le début de l'année 2013 ont été marqués par la mise en place du **Plan Climat-Énergie Territorial (PCET)** de la Ville. Ce dispositif a été finalisé en décembre 2012 (respectant ainsi les obligations fixées par la loi Grenelle 2), approuvé par le Conseil Municipal du 17/12/2102, puis définitivement adopté par le Conseil Municipal du 08/07/2013, après prise en compte des compléments et précisions demandés par les services de l'Etat. Le PCET est maintenant dans une phase de lancement. Il doit permettre d'atteindre, à l'horizon 2020, les objectifs résumés par la formule des « 3 fois 20% » :

- > réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- > augmenter de 20% la performance énergétique ;
- > porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (voir tableau ci-dessous)

Le PCET est essentiellement composé de **17 actions prioritaires** qui se répartissent en deux volets :

- le volet interne (en lien avec le Bilan GES « patrimoine et services ») qui sera évoqué à la fin du présent rapport (la collectivité exemplaire et responsable);
- le volet externe (en lien avec le Bilan GES « territoire »), portant notamment sur les diverses modalités d'**aménagement urbain**.

Énergies renouvelables <i>Evolution de la production d'énergie renouvelable sur le territoire d'Aix-en-Provence entre 2004 et 2010 (données Energ'air PACA)</i>	PCET actions n°11 et 12	Quantités (Mwh/an)		
		2004	2007	2010
Petite hydraulique		740	556	787
Photovoltaïque		-	26	737
solaire thermique		24	497	739
Biogaz		-	-	15 154
TOTAL		764	1 079	17 417

- La Ville a également donné un avis favorable au projet de **Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)** – dispositif cadre avec lequel le PCET doit être compatible - par délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2013.
- le **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** de la Communauté du Pays d'Aix doit être adopté fin 2013. Cette démarche doit permettre, à l'horizon 2023, un recul de 27% des émissions de GES générées par les déplacements, sur la commune d'Aix-en-Provence (23% sur l'ensemble du territoire de la CPA).

*> Dans ce cadre, il convient de souligner le **développement du covoiturage** sur le Pays d'Aix. Selon les informations données par l'Automobile-club d'Aix-en-Provence, cette pratique compte, sur l'ensemble du territoire intercommunal, près de 18 000 « adeptes » (chiffre en constante progression).*

Actions phares :

- Intégration, dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, de prescriptions contribuant à la sobriété énergétique et à la réduction des émissions de GES :
 - > fixation d'**objectifs chiffrés** de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ;*
 - > optimisation de l'**accessibilité aux services** (transports, équipements publics...)* ;
 - > prise en compte d'une **densité minimale de construction** à proximité des transports existants ou programmés ;*
 - > intégration des modes de **déplacements actifs** dans les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ;*
 - > définition d'un niveau de **performance énergétique** renforcé pour les aménagements prévus dans les secteurs ouverts à l'urbanisation ;*
 - > intégration de l'**approche bioclimatique** dans les OAP*

PCET action n°12

- **Réseau de chaleur** : Construction d'une chaufferie bois de 16,4 MW dans le quartier d'Encagnane. Cet équipement, qui entre en service à l'automne 2013, fonctionnera à hauteur de 70% avec des plaquettes forestières (25 à 27 000 tonnes de bois par an). Il permettra de remplacer une énergie fossile (gaz) par une énergie renouvelable dans des proportions importantes, économisant ainsi **1,5 Tep** par jour.

Nouveaux raccordements en 2012 : Conservatoire de Musique (puissance souscrite : 350 kW) – Extension Université Chemin du Moulin de Testas (puissance souscrite : 650 kW) – Piscine CSU (puissance souscrite : 970 kW)

PCET action n° 14

→ **Déplacements-stationnement :**

- Développement de l'offre de stationnement en parcs relais et de persuasion : triplement du parking Krypton et construction du parking Malacrida.

Offre prévisionnelle de stationnement en parcs relais (horizon 2023)

(source : CPA - Cellule Déplacements & Sécurité) :

Désignation parcs	Nombre de places
Krypton	900
Malacrida	250
Plan d'Aillane	300
Trois Pigeons	300
Trois Sautets	200
Platanes	300
Parade	400
Jas de Bouffan	300
TOTAL	2 950

- Réorganisation des déplacements dans les quartiers sud, en lien avec le **Plan Campus**, et en vue de la création de la future ligne de BHNS : Val Saint André - La Mayanelle (9 km dont 8,5 km en site propre)
- Construction de la nouvelle gare routière (en cours)
- Construction du pôle d'échanges du Plan d'Aillane (en cours)
- Piétonnisation > en 2012 : rue d'Italie (6,04 ha) et rue Mignet (7,48 ha)
> en 2013 : place Jeanne d'Arc (1,00 ha)

Par ailleurs, l'effort entrepris en matière de développement des modes actifs se traduira notamment, fin 2013, par la finalisation du « **Schéma Vélo** », et son intégration dans le PLU.

Chiffres clés :

Réseau de chaleur urbain PCET action n°14	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Puissance souscrite	64 389 kW	43 302 kW	45 986 kW	
Nombre de nouveaux raccordements effectués			3	
Puissance supplémentaire induite par les nouveaux raccordements			2 684 kW	
Nombre d'équivalents logements desservis		7 000	7 500	

Déplacements et mobilité active PCET action n°15	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Surface des zones piétonnes existantes	14,47 ha	21,77 ha	35,30 ha	36,8 ha
Linéaire de voies cyclables existantes	54 km	60 km		
Linéaire de couloirs bus existants		7,4 km	7,7 km	
Nombre de voyageurs du réseau Aix-en-Bus*	13,0 M	14,9 M	15,4 M	
Nombre de places de stationnement : parcs relais + pôle d'échanges**	981	981	981	
Nombre de places de stationnement : parcs de dissuasion	1 214	1 324	1 542	
Total (pour ces équipements)	2 195	2 305	2 523	

* source : rapports délégués – chiffres estimés / hors fraudes
 ** pôle d'échanges sur Aix-en-Provence : secteur gare SNCF/gare routière

Information de la population (Espace Info Energie du Pays d'Aix)	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de contacts recensés dans le cadre de l'accueil du public	1 300	1 500	600 *	
Nombre de « projets territoriaux spécifiques » réalisés ou en cours			3 **	

* cette forte baisse du niveau de contacts a été constatée sur l'ensemble du territoire national, ce qui a amené l'ADEME à diligenter une étude sur le positionnement des EIE

** sensibilisation de copropriétés / accompagnement du projet « Accès aux Économies d'Énergies Pour tous » de la CPA / accompagnement des démarches menées par les communes

II- Préservation de la biodiversité – protection des milieux et des ressources

Quelques repères :

- La commune, d'une superficie globale de 18 600 ha, est composée aux deux tiers d'espaces naturels, forestiers et agricoles. Elle gère **900 ha** de forêts communales, dont **800 ha** de forêts communales soumises au régime forestier (gestion ONF). Par ailleurs, le territoire communal fait apparaître **deux sites Natura 2000** (Arbois et sainte Victoire), disposant chacun d'un document de gestion (DOCOB).

Par ailleurs, le **classement du Massif du Concors** (en cours) concerne **120 ha** sur la commune.

Enfin, l'étendue du patrimoine communal d'espaces verts est de **180 ha** pour les parcs et jardins, **54 ha** pour les terrains de sport, et le patrimoine arboré s'élève à plus de **20 400 unités**. *Les arbres malades ou posant un problème de sécurité ne sont abattus qu'après consultation de deux experts différents. Ils sont automatiquement remplacés.*

- Qualité de l'air : concernant les particules PM10, l'arrêté du 21 décembre 2011 abaisse le seuil d'information/recommandation à **50 µg/m3** (anciennement 80 µg/m3) et le seuil d'alerte à **80 µg/m3** (anciennement 125 µg/m3). Cette disposition, qui traduit la volonté d'imposer une surveillance plus contraignante, introduit une forte évolution des résultats obtenus quant au nombre de déclenchements des dispositifs préfectoraux (pour le polluant considéré). Elle a été mise en application à partir de juin 2012.

Il est rappelé que 3 stations de mesures sont installées sur Aix-en-Provence ;

Aix Ecole d'Art (site urbain) - polluants mesurés : particules, ozone, dioxyde d'azote

Aix Les Platanes (site péri-urbain) - polluant mesuré : ozone

Aix Roy René (site de trafic) - polluants mesurés : particules, dioxyde d'azote

Rq : il est à noter que la problématique de la qualité de l'air peut aussi trouver sa place dans la finalité III (Épanouissement de tous les êtres humains), compte-tenu des ses impacts potentiels en termes de santé publique.

Actions phares :

- Intégration, **dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, de prescriptions relatives :
 - > aux continuités écologiques sur les secteurs à enjeux du territoire (« trame verte et bleue »)
 - > à la végétalisation des espaces urbains (lutte contre les îlots de chaleur urbains)
 - > à la mise en place de réserves foncières pour la création de jardins familiaux ou partagés
- Développement de l'**écoquartiers** de la Duranne – un autre écoquartier est en projet dans le secteur de la Constance.
- Fête de la Nature : organisée par Le Muséum d'Histoire Naturelle, cette manifestation (basée en 2013 sur le support thématique « Petites bêtes et Compagnie ») s'est déroulée du 23 au 26 mai au parc Saint Mitre.

PCET action n°13

PCET action n°16

	2010	2011	2012	2013
Evolution du nombre de visiteurs	1 200	1 800	1 900	2 400

→ Opération Vigie-Nature

*Vigie-Nature est un programme de **sciences participatives** ouvert à tous les curieux de la nature, dont l'objectif est de réaliser des **inventaires sur la biodiversité** au niveau du territoire communal et de mettre en place des jardins partagés dans différents quartiers de la ville. Les « publics-observateurs » visés sont les familles, les scolaires et les agriculteurs. L'idée est que les habitants puissent se réapproprier l'espace urbain qui les entoure. Cette opération sera lancée fin 2013 ou début 2014.*

Chiffres clés :

Eau potable (source : rapports annuels d'activité eau - assainissement)	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre d'abonnés	17 601	17 935	18 656	<i>Données non disponibles</i>
Consommations totales facturées	10 633 292 m3	10 652 464 m3	10 561 875 m3	
Prix du service pour 120 m3 (facture type)	140,55 € TTC	147,96 € TTC	151,61 € TTC	
Qualité : Nombre de prélèvements effectués sur le réseau	256	244	241	
Taux de conformité	100%	100%	100%	
Réseau : Linéaire total	390,0 km	393,8 km	399,2 km	
Linéaire d'extension / de rénovation	0,97 km / 3,78 km	3,30 km / 3,43 km	0,62 km / 3,74 km	
Rendement	84,33%	85,28%	85,31%	
Indice linéaire de pertes	13,88 m3/km/j	12,79 m3/km/j	12,48 m3/km/j	

Assainissement (source : rapports annuels d'activité eau - assainissement)	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Linéaire total du réseau	333,7 km	340,2 km	342,6 km	<i>Données non disponibles</i>
Linéaire d'extension / de rénovation	1,84 km / 2,36 km	3,76 km / 3,28 km	2,36 km / 3,10 km	
Prix du service pour 120m3 (facture type)	134,2 € TTC	154,45 € TTC	160,50 € TTC	
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	14 565 T	12 348 T	13 568 T	
Taux de conformité des performances des équipements d'épuration	98,71%	98,71%	96,15%	

Qualité des cours d'eau : évaluation de l'état écologique des eaux* (source : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse)		2010	2011	2012	1er semestre 2013
Cours d'eau	Station				
Arc	Pont D543 (Saint-Pons)	médiocre	moyen	moyen	<i>données non disponibles</i>
Ruisseau de la Luynes	Pont D59b (amont du village)	moyen	médiocre	médiocre	
Ruisseau du Grand Torrent	Pont D65	bon	bon	bon	
Touloubre	Pont D543 (aval de Puyricard)	médiocre	médiocre	moyen	

* État déterminé conformément à l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation des états écologique et chimique des eaux de surface
Pour l'état écologique : état de l'année n = synthèse des résultats des années n et n-1

Information / sensibilisation (source : CPIE*)	2010**	2011**	2012**	2013**
Animations thématiques sur l'Environnement et le développement durable (sur Aix-en-Provence) :				
> nombre d'écoles			25	32
> nombre de classes			82	115
> nombre d'enfants			2 300	3 100
Nombre d'écoles ayant bénéficié d'actions « Marchons vers l'école »			2***	2***

* Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (Atelier de l'Environnement – Base Nature du Grand Saint Jean)

** Années scolaires (n-1) / n

*** Ecoles Sallier et Aix-La Duranne

Zoom sur la collecte des déchets
(source : rapports d'activité CPA)

(OMR : Ordures Ménagères Résiduelles – PAP : Porte à Porte – PAV : Point d'Apport Volontaire)

		2010		2011		2012	
		CPA	Aix-en-Provence	CPA	Aix-en-Provence	CPA	Aix-en-Provence
Collecte traditionnelle des OMR (PAP)	Sous-total 1 (T)	133 217	57 163	132 321	56 305	130 558	54 885
	Ratio (kg/habitant)	365	383	358	378	354	370
Collecte sélective et séparative	PAP (T)*	8 988	4 052	10 053	4 384	10 106	4 441
	PAV (T)	9 386	2 642	9 302	2 584	9 052	2 540
	Sous-total 2 (T)	18 374	6 694	19 355	6 968	19 158	6 981
	Ratio (kg/habitant)	49	45	52	47	52	47
Apports déchetterie**	Sous-total 3 (T)	105 020		112 637	17 982	109 444	17 270
Résultats consolidés	Total général (T)	256 611		264 313	81 255	260 919	79 136
	Ratio (kg/habitant)	694		714	546	706	534

Niveau de desserte PAP	Nombre d'habitants desservis		94 710		94 170		
	% population	72%	63%	74%	63%		
Nombre d'habitants pour 1 PAV				489	881	479	910
Nombre de visites en déchetterie	Total	607 586	95 874	692 628	103 351		123 227
	Par habitant	1,64		1,87			

* Valeurs comprenant les tonnages des cartons des commerçants du centre-ville

** Les tonnages donnés pour Aix-en-Provence sont ceux de la déchetterie Aix-La Parade.

Zoom sur la qualité de l'air
(source : bilans annuels AirPACA)

Pollution photochimique (ozone)

		2010	2011	2012
Nombre de jours de dépassement de la valeur cible pour la protection de la santé (120 µg/m ³ en moyenne sur 8 heures)*	Aix Ecole d'Art	35 jours/an en moyenne sur les 3 ans		
	Aix Les Platanes	66 jours/an en moyenne sur les 3 ans		
Moyennes annuelles (en µg/m ³)	Aix Ecole d'Art	51	54	51
	Aix Les Platanes	57	65	57
Nombre de jours d'activation du dispositif préfectoral > seuil d'information-recommandation : 180 µg/m ³ sur une heure	Ensemble du département (Bouches du Rhône)	27	26	21

* Cette valeur ne doit pas être dépassée plus de **25 jours par an, en moyenne sur 3 ans**

NB: 2012 est l'année la moins polluée en ozone parmi les 10 dernières (source AirPACA)

Particules en suspension (PM10)

		2010	2011	2012
Nombre de jours de dépassement de la valeur cible pour la protection de la santé (50 µg/m ³ en moyenne journalière)*	Aix Ecole d'Art	7	9	16
	Aix Roy René	21	47	43
Moyennes annuelles (en µg/m ³)	Aix Ecole d'Art	24	23	31
	Aix Roy René	32	37	35
Nombre de jours d'activation du dispositif préfectoral > seuil d'information-recommandation : 50 µg/m ³ **	Ensemble du département (Bouches du Rhône)	1 (0)***	7 (6)***	39 (9)***

* Cette valeur ne doit pas être dépassée plus de **35 jours par an et par station**

** En moyenne sur 24 heures fixes à 8h et à 14h

***Entre parenthèses, le nombre de jours pour lesquels le déclenchement du dispositif est imputable à la zone « Bassin aixois-Gardanne »

Dioxyde d'azote

		2010	2011	2012
Moyenne horaire au percentile 99,8 (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)* (valeur limite horaire pour la protection de la santé : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$)**	Aix Ecole d'Art	115	138	119
	Aix Roy René	136	152	132
Moyennes annuelles (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ***)	Aix Ecole d'Art	31	32	28
	Aix Roy René	47	49	46
Nombre de jours d'activation du dispositif préfectoral > seuil d'information-recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$	Ensemble du département (Bouches du Rhône)	Aucune procédure d'information-recommandations pour la population n'a été activée depuis l'année 2004		

* Le percentile 99,8 correspond à la valeur qui plafonne 99,8% des valeurs obtenues dans l'année

** Valeur à ne pas dépasser plus de 18 heures par an, soit 0,2% de l'année.

*** La valeur limite pour la protection de la santé est ici $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$

Indice de la qualité de l'air : indice Atmo

Indices de la qualité de l'air		Nombre de valeurs en 2012	
très bon	1	0	120
	2	1	
bon	3	33	
	4	86	
moyen	5	113	229
	6	71	
médiocre	7	45	
	8	15	17
mauvais	9	2	
	10	0	
		Moyenne 2012 : 5,16	

III- Epanouissement de tous les êtres humains

Actions phares :

→ Jeunesse et vie étudiante :

- Organisation de **forums métiers** et de **forums santé** (à l'intention des collégiens et lycéens) par le Bureau Information Jeunesse
- Organisation d'échanges entre jeunes Aixois et Barcelonais dans le cadre du **Conseil Municipal des Adolescents**
- Mise en place du **Point Ecoute Jeunes Partenariat**, avec le service de pédopsychiatrie de Centre Hospitalier Montperrin (dispositif destiné aux jeunes en situation de souffrance et de mal-être).

Actions « continues » :

- Dans le cadre de l'**ALSH** (Accueil de Loisirs sans Hébergement) :
 - > développement de l'offre en matière d'accueil d'enfants et de jeunes en périodes extra-scolaire (dispositif Contrat Enfance Jeunesse)
 - > amélioration de la restauration par l'implication progressive de la Cuisine Centrale
- Aide aux familles et enfants en grandes difficultés, afin de permettre la participation à des activités de loisirs (pendant le WE) ou des séjours (en périodes de vacances)

→ Culture :

- Participation du public aixois à l'opération Marseille Provence 2013
- Inauguration du nouveau Conservatoire de Musique et de Danse (*conçu selon des critères bioclimatiques, en lien avec la finalité I*)
- Mise en d'une Carte Pass permettant l'accès, à des prix réduits, aux manifestations musicales organisées en marge du Festival d'Art Lyrique
- Festival « Musiques dans la rue » programmant des concerts gratuits et donc accessibles à tous.

→ E-administration :

Développement des services en ligne via le site internet officiel de la Ville d'Aix-en-Provence, afin de rapprocher les usagers et l'administration (ouverture, en janvier 2013, d'un nouveau site, plus clair et plus complet, sur l'actualité et les projets de la ville) ;

→ **Risques et nuisances :**

- Création d'une **cellule prévention routière** de la Police Municipale
 > pour le 1er semestre 2013 : 112 interventions réalisées en matière de prévention routière - 2 260 élèves formés à la prévention routière
- Mise en place du système Viappel-Vialerte (automate d'appel dédié à l'alerte en cas de risque majeur)
- Mise en place d'une surveillance du niveau sonore en centre-ville et dans les quartiers sud
- Construction d'un **mur anti bruit** quartier Plein Soleil à Luynes

Chiffres clés :

Petite enfance	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de places (agrément CAF) en crèches et centres multi-accueil		1 079	1 371	1 242
Nombre d'enfants pris en charge en crèches et centres multi-accueil		1 743		1 679
Nombre de places proposées par les assistantes maternelles		1 017	1 142	1 273

Education - Restauration scolaire	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre d'enfants accueillis dans les écoles primaires et maternelles		10 500	10 836	10 700
Nombre de places disponibles pour le temps extrascolaire (<i>ALSH, dispositif « Contrat Enfance Jeunesse</i>)		1 500	1 500	1 500
Part des enfants scolarisés à proximité de leur lieu d'habitation		71%	71%	74%
Nombre d'enfants inscrits à la restauration scolaire		8 000	9 000	9 000
Coût du repas pour les parents / participation de la Ville		3,05 € / 4,19 €	3,12 € / 4,25 €	3,20 € / 6,05 €
Part des composantes du repas issues de l'agriculture biologique		23,8%	24,0%	24,0%

Jeunesse - Vie étudiante	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de jeunes accueillis à l'Espace Jeunesse			15 000	8 000
Nombre d'étudiants sur Aix-en-Provence			35 441	
Nombre de logements étudiants		9 000		
Part de ces logements située dans le parc de logements sociaux				

Vie associative - Sport - Culture	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre total d'associations sur Aix-en-Provence				
Nombre d'associations ayant demandé une subvention municipale	740	715	697	665
Nombre d'associations ayant bénéficié d'une subvention municipale	523	488	391	506
				<i>(données au 05/08/13)</i>
Nombre d'associations sportives sur Aix-en-Provence				
Nombre d'Aixoïses licenciés auprès des associations sportives				

IV- Cohésion sociale – Solidarités entre territoires et entre générations

Actions phares :

- Formation du personnel des crèches aux **situations de handicap** (avec pour objectif de proposer un accueil adapté, en fonction de la capacité de l'enfant à vivre en collectivité, de sa condition physique ou des soins qu'il doit suivre).
- optimisation du **Plan Canicule** – Mise en place de sorties à l'intention des séniors, afin de lutter contre l'isolement.
- Finalisation du **Plan d'Accessibilité de la Voirie (PAV)**, dont l'axe principal est d'optimiser les aménagement de voirie, en faveur des personnes handicapées
- **Logement social :**

Point de situation sur les opérations ANRU (Agence Nationale de rénovation Urbaine) à Aix-en-Provence (juin 2013)

(source : CPA – Mission Politique de la Ville)

Opérations		Etat d'avancement	Nombre de logements	Objectif de performance énergétique ⁽¹⁾
Pays d'Aix Habitat	Constructions	En cours ⁽²⁾	35	30 kWh/m ² /an
	Réhabilitations	En cours ⁽²⁾	18	50 kWh/m ² /an
		En cours ⁽²⁾	476	85 kWh/m ² /an
13 Habitat	Constructions	En cours ⁽²⁾	137	Label BBC Effinergie ⁽³⁾
	Réhabilitations	En cours ⁽²⁾	474	96 kWh/m ² /an
SACOGIVA	Constructions	Réalisé ⁽⁴⁾	20	30 kWh/m ² /an
TOTAL	Constructions		192	
	Réhabilitations		968	

(1) En lien avec la première finalité (maîtrise de l'énergie) - (2) Opérations démarrées en 2013 (quartiers Corsy et Beisson)

(3) BBC : Bâtiment Basse Consommation - (4) Résidence Grassi (quartier du Pont de l'Arc)

Chiffres clés :

Logement locatif social (sur Aix-en-Provence) PCET action n°17	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de résidences principales*	68 410	69 781	69 796	
Nombre de logements locatifs sociaux réalisés*	140	73	216	145
Nombre total de logements locatifs sociaux*	13 056	13 129	13 345	13 490
Taux de logement social*	19,08%	18,81%	19,12%	
Nombre de personnes renseignées dans le cadre d'une demande de logement social (accueil physique / accueil téléphonique)	2 042 / 1 184	2 438 / 1 466	3 566 / 2 314	2 578 / 1 475
Nombre de logements sociaux attribués (sur le contingent Ville)	73	61	75	30

* Source interne aux services de la Ville : données non officielles au-delà de 2010. Les chiffres officiels seront transmis par la Préfecture début janvier 2014, dans le cadre du bilan triennal 2011 – 2013.

Handicap - Séniors	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les crèches		17	21	17
Nombre de seniors ayant participé aux sorties organisées pour lutter contre l'isolement		300	550	617

Coopération internationale	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre d'associations soutenues pour l'action à l'international	11	8	13	9
Montant global accordé à ces associations			25 000 €	32 000 €
Nombre de partenariats avec une collectivité locale étrangère	13	13	16	17
Nombre de missions réalisées par la Ville à l'étranger		8	6	4
Nombre de délégations étrangères accueillies à Aix-en-Provence		11	18	9
Nombre de bourses de mobilité à l'international accordées aux étudiants	6	26		

V-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Quelques repères :

- D'après l'étude partenariale INSEE – AUPA – PAD (Pays d'Aix Développement), la zone d'emploi d'Aix-en-Provence demeure, dans la région, le territoire où le taux de chômage est le plus faible

	2010	2011	2012
Nombre d'emplois sur Aix-en-Provence (source INSEE – AUPA - PAD)	68 707	70 143	70 978

Actions phares

- Rédaction d'une « **Charte des jardins partagés** » (en lien avec la Jeune Chambre Economique), visant à favoriser l'émergence et le développement de jardins partagés sur aix-en-Provence.
- Mise en place d'un **accord cadre pour l'achat des fruits et légumes** par la Cuisine Centrale de la Ville, favorisant l'approvisionnement local et le respect d'une démarche environnementale.
(action pouvant également figurer dans le volet interne)

PCET action n°16

Chiffres clés :

Jardins familiaux ou partagés	PCET action n°16	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de réserves foncières identifiées, en vue du développement des jardins familiaux ou partagés Superficie correspondante		<i>Pas d'évaluation pour l'instant, mais cette question importante a été prise en compte dans l'établissement du PCET</i>			

Tourisme	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de chambres d'hôtels disponibles sur le territoire communal	2 968	3 017	3 126	3 170
Nombre de nuitées recensées	922 900	996 727	945 000	470 000
Nombre de visiteurs recensés à l'Office du Tourisme (du 01/01 au 31/08 de l'année n)			389 000	499 000

2ème partie : La collectivité exemplaire et responsable

I- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Quelques repères :

- On retrouve ici l'incidence du **Plan Climat-Énergie Territorial (PCET)**, au niveau de son volet interne, qui concerne avant tout le patrimoine de la collectivité (bâtiments communaux, parc de véhicules...), mais aussi certaines de ses activités ainsi que son fonctionnement interne (déplacements des agents, procédures administratives...).
- Le **Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches du Rhône (PPA 13)** impose aux collectivités un certain nombre de dispositions dans le domaine du transport et des déplacements :
 - un renouvellement des flottes de véhicules visant, à l'horizon 2016, une proportion de **30% de véhicules « basses émissions »** (véhicules classés 5* dans l'arrêté du 03/05/2012, qui établit une nomenclature en fonction des niveaux de polluants atmosphériques).
 - > *action réglementaire n°8 du PPA*
 - la mise en place, toujours à l'horizon 2016, de Plans de Déplacements Administrations (PDA), ainsi que de Plans de Déplacements Établissement Scolaires (PDES) pour les groupes scolaires de plus de 250 élèves (20 établissements sont concernés sur Aix-en-Provence).
 - > *action réglementaire n°7-1 du PPA*

Actions phares :

- Installation de pompes à chaleur dans divers bâtiments communaux :
 - en 2012 : *Château de l'Horloge, Garage Municipal (bureaux), Hôtel de Ville (salle des Etats de Provence)*
 - en 2013 : *Mission locale, Annexe Li Campaneto, Hôtel de Ville (2ème et 3ème étages)*

PCET actions n° 2 et 3

- Inauguration de la station GNV pour les véhicules municipaux

PCET action n°4

Chiffres clés :

Patrimoine bâti	PCET actions n°2 et 3	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Consommations en kWh :					
- Consommation globale électricité (spécifique + chauffage)		13 719 445	14 536 633	14 053 471	
- Consommation globale fioul		416 500	442 300	327 000	
- Consommation globale gaz			27 565 000	22 023 000	
- Consommation globale réseau de chaleur		5 683 000	-	5 233 000	

Flotte de véhicules	PCET action n°4	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre total de véhicules (hors poids lourds et engins)			627	614	
Part des véhicules « propres » (Electriques - GNV - GPL)			22%	26%	
Part des véhicules électriques			4,0%	4,6%	
Part des véhicules « basses émissions »				19%	
Nombre de véhicules achetés				78	
Nombre de véhicules « propres » achetés				58	
Age moyen des véhicules					
Kilométrage total effectué				6 612 403 km	
Part du kilométrage effectuée par les véhicules « propres »				18%	
Consommation de carburant : essence (l)			323 755 l	194 328 l (*)	
Consommation de carburant : gazole (l)			425 527 l	236 780 l (*)	
Consommation de carburant : GPL (m3)			5 000 m3	9 211 m3	
Consommation de carburant : GNV (m3)			non évalué	non évalué	

(*)consommations VL et VUL

Éclairage public	PCET action n°5	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Puissance totale installée		2 890 kW	2 701 kW	2 568 kW	
Nombre de points lumineux		17 864	17 670	17 659	
Répartition lampes mercure / lampes sodium HP ou iodure métallique		4 414 / 13 450	3 662 / 14 008	2 493 / 15 166	

II- Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Actions phares :

- ➔ En partenariat avec l' « animateur de bassin » du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA), formation des agents des Directions Voirie, Sports et Espaces Verts en vue d'une évolution des pratiques d'utilisation des phytosanitaires et d'une gestion différenciée des espaces verts .
- ➔ Mise en place de **zones pilotes** par la direction des Espaces Verts (parc Villers, cimetière Saint Pierre, promenade de la Torse...)
- ➔ Lancement d'une étude commune aux trois Directions concernées (Voirie, Sports, Espaces Verts) préfigurant un « **plan de désherbage** » dans une zone test de la Commune.

II- Epanouissement de tous les êtres humains*

IV- Cohésion sociale – Solidarités entre territoires et entre générations*

Quelques repères :

- Un texte réglementaire de référence : la **loi relative à la résorption de la précarité dans la Fonction Publique** (loi n°2012-347 du 12 mars 2012).
- Parité Homme/Femme : la loi précitée a notamment hérité, avec l'article 56, d'un dispositif visant à obtenir une représentation plus équilibrée de chaque sexe au sein de l'encadrement supérieur et dirigeant.

Actions phares :

- Résorption des emplois précaires : le CTP du 5 juin 2013 a validé le programme d'accès à l'emploi titulaire de la Ville, établi en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012. **21 agents sont éligibles au dispositif en 2013** pour la Ville.
- Formation : poursuite du cycle de **formation au management** pour les cadres intermédiaires

* Il est difficile de vraiment dissocier ces deux finalités dans le cadre interne de la collectivité

Chiffres clés :

Effectifs	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Parité H/F : taux global de féminisation	51,5%	51,5%	51,3%	
Parité H/F : taux de féminisation dans les instances de décision		47,0%		
Nombre d'emplois précaires ayant fait l'objet d'une titularisation (depuis 1999)	575	584		
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	6,3%	6,8%	6,4%	

Conditions de travail – sécurité	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre moyen de jours d'absence par agent (tous motifs)	24,2	25,4	28,9	
Accidents du travail : taux de fréquence	30,8	31,4	30,04	
Accidents du travail : taux de gravité	0,93	0,97	1,39	
Evaluation des risques professionnels : nombre d'unités de travail étudiées		27	15	
Accompagnement PCET action n°1				
Nombre moyen de jours de formation par agents*	4,3	4,3	4,0	

* moyenne nationale en 2009 : 2,4 j

Déplacements des agents	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre d'abonnements financés par la collectivité pour les TC	124	146	165	150
Nombre d'abonnements financés par la collectivité pour des places de stationnement dans les parkings du tour de ville	238	238	238	318

V-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Actions phares :

- Elaboration d'un **Plan de Déplacement des Agents (PDA)**. Le premier semestre 2013 a été consacré à la rédaction d'un cahier des charges et au choix d'un prestataire extérieur pour une mission AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Cette mission se déroulera au cours du second trimestre, la mise en oeuvre opérationnelle du PDA étant prévue pour 2014.

*Cette action permettra en outre d'assurer la **réactualisation du bilan GES de la collectivité** sur le volet « déplacements ». Elle doit permettre d'obtenir, à l'horizon 2016, une **réduction de 25% des émissions de GES** liées aux déplacements internes de la collectivité.*

PCET action n°6

→ E-administration :

- Raccordement de trois nouveaux sites à la **fibres optique** (en 2013)
- **Rationalisation des flux d'impression** : remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes réseaux ou des photocopieurs multi-fonctions (impression, scan et envoi d'e-mail), mise en place d'un serveur de fax, installation du logiciel *Vibe* qui permet de créer des équipes de travail en réseau et de partager des documents électroniques.
- Refonte de sites fonctionnels métiers et mise en place d'un **site « procédures »** (Ressources Humaines - Finances - Marchés publics - Informatique...) afin de rassembler tous les documents sur supports informatiques et éviter les impressions.
- **Dématérialisation** du contrôle de légalité pour les arrêtés et les décisions (hors Urbanisme et Ressources Humaines) et informatisation de tous les arrêtés de la ville dans un même système - Dématérialisation des séances du Conseil Municipal et du Conseil des Adjoints à l'aide de tablettes tactiles (*ce qui permet d'économiser 50 à 100 ramettes de papier par séance*).
- Mise en place de nombreux **logiciels métiers** permettant la dématérialisation des procédures administratives internes : gestion des ressources humaines, finances, élaboration des délibérations, marchés publics, etc...

PCET action n°7

→ **Lancement de la collecte de papiers de bureau**, dans 8 bâtiments de la Ville (avril 2013) : avec plus de 650 corbeilles de bureau distribuées, 8 tonnes de papier de bureau ont été revalorisées pour la période avril / septembre 2013.

La **valorisation et le traitement des déchets produits par la collectivité** se généralisent au sein des services municipaux:

- > Huiles et filtres usagés, batteries, liquides de frein et de refroidissement, épaves et pneumatiques (par le Garage Municipal) ;
- > Déchets verts (par les Directions Espaces Verts et Sports) ;
- > Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) de l'éclairage public et des bâtiments (repris par les fournisseurs) ;
- > Cartouches d'encre et toner (également repris par les fournisseurs) ;
- > D3E d'informatisation et de régulation des feux de circulation (repris par une entreprise qui en assure gratuitement la collecte et la valorisation).

Lors des reconductions de marchés publics de fournitures, les Directions concernées insèrent, bien souvent, une clause de reprise des produits par les prestataires.

PCET action n°9

→ **Clauses d'insertion dans les marchés publics :**

Des « clauses d'insertion » ont été appliquées dans le cadre des opérations de rénovation urbaine sur les quartiers Corsy et Beisson : les entreprises ayant décroché un marché doivent réserver un minimum de 5% du volume d'heures engendré par ledit marché à des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires.

> 24 emplois ont déjà été créés grâce à ce principe, dans l'attente des plus grosses opérations (à l'automne 2013), sachant que l'objectif de la Ville est de généraliser ces « clauses d'insertion » à tous les marchés publics.

PCET action n°8

Chiffres clés :

Déplacements des agents PCET action n°6	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Kilométrage total parcouru par les agents Kilométrage parcouru pour les déplacements professionnels Kilométrage parcouru pour les déplacements domicile- travail	<i>Pas d'évaluation pour l'instant, mais cette question importante a été prise en compte dans l'établissement du PCET</i>			

E-administration PCET action n°7	2010	2011	2012	2013
Quantité de matériel (PC, imprimantes, photocopieuses) recyclée	6 T	8 T	4 T	4,5 T
Nombre d'équipements (PC) recyclés et réaffectés dans les écoles	105	110	98	112
Nombre d'imprimantes individuelles	1 056	916	727	321
Nombre d'imprimantes « réseau »	105	141	160	320
Nombre d'appareils fax remplacés par des serveurs	0	0	50 (sur 150)	30
Nombre de sites connectés par des liaisons fibres optiques	40	46	53	56
Nombre d'agents et d'élus connectés à la messagerie et à intranet	1 480	1 550	1 715	1 715
Nombre d'agents et d'élus connectés à internet	820	950	1 120	1 200

Commande publique PCET action n°8	2010	2011	2012	1er semestre 2013
Nombre de marchés publics intégrant des dispositions relatives au développement durable (notamment critères environnementaux et 'énergie-climat')	<i>Pas d'évaluation pour l'instant, mais cette question importante a été prise en compte dans l'établissement du PCET</i>			

Sources principales :

- Observatoire Régional de l'Énergie (ORE) : Base de données Air/climat/Énergie (2004-2007-2010) - <http://www.aires-mediterranee.org>
- « Service Public de Production et Distribution d'Énergie Calorifique pour le réseau de chaleur urbain de la Ville d'Aix-en-Provence » : rapports des délégataires pour 2010, 2011 et 2012
- Rapports annuels 2010, 2011 et 2012 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement
- Rapports annuels 2010, 2011 et 2012 sur le service public des déchets (CPA)
- Rapports annuels 2010, 2011 et 2012 sur la qualité de l'air (AirPACA)

- Enquête auprès des services de la ville
- Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de la ville d'Aix en Provence (juillet 2011)